

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_067

Séance du mercredi 10 juin 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 05/06/2020

Présents : 19

*L'an deux mille vingt et le dix juin l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

Votants: 19

Pour : 0

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Florence BOISSIER

Présents : Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX,
Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Stephan MAURIN, Daniel
MOLINES, Olivier MALACHANNE, Lucie BONICEL, Sophie BOISSIER,
Fabienne PUCHERAL MOLINES, Gilles MERCIER, Guillaume HARVOIS,
Mathieu PUCHERAL, Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Clara
ARBOUSET, Cyril DJALMIT, Julie DELES

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Vote de taux d'imposition de taxes directes locales - DE_2020_067

Le Conseil municipal,

Vote les taux suivants pour 2020,

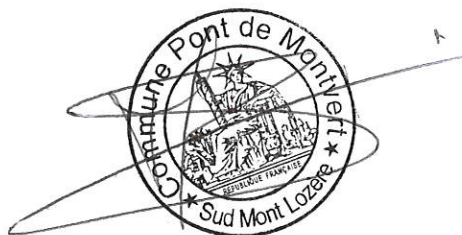
Taxe d'habitation : 9.90

Taxe foncière (bâti) : 12

Taxe foncière (non bâti) : 261.15

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/06/2020 048-200057594-20200610-DE_2020_067-DE